

Compte-rendu de séance de Conseil Municipal du 6 juin 2018

Commune de La Marolle en Sologne

Nombre de conseillers

- en exercice : 10 L'an deux mil dix-huit, le six juin à vingt heures, le Conseil
- présents : 8 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
- votants : 9 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
- absents : 2 Monsieur Éric FASSOT, Maire.

Date de convocation : 29/03/2018 **Présents** : Mmes Rachel GRIVEAU, Evelyne ROBERT, Aurélie JOUSSET
Date d'affichage : 29/03/2018 MM Eric FASSOT, Olivier MARDESSON, Stephan JONETTE, Alix THILLIER, Alain MAUPEU
Absents : Séverine CRESPEAU, J-Louis LANSIER a donné pouvoir à E. Fassot

ORDRE DU JOUR

1. Approbation compte-rendu CM du 11 avril 2018
2. Délibérations :
 - Tarifs et fournisseurs 13 juillet
3. Point sur les travaux à l'église
4. Point sur l'avancement de l'élaboration du PLUi
5. Elargissement du périmètre de sécurité du CNPE
6. Numérotage
7. Questions Diverses

Secrétaire de séance : Mme MENEAU Gabrielle, secrétaire de mairie

Approbation du compte-rendu du CM du 11/04/2018:

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

26-2018 : Repas du 13 juillet 2017

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de prendre une délibération pour l'encaissement des participations au prix du repas servi par les membres du Conseil Municipal lors de la manifestation du 13 juillet 2018. Ces paiements seront encaissés via la Régie « événements divers », contre la remise d'un reçu, et enregistrés au compte 7488 – « Autres attributions et participations ».

Le prix de la participation est fixé à 13 € / adulte et 6 € / enfant, il couvre le coût de la nourriture, des boissons et des frais annexes.

Les frais seront imputés au compte 623 « fêtes et cérémonies ».

Après en avoir délibéré, les membres présents acceptent à l'unanimité cette disposition.

Point sur l'organisation des festivités du 13 juillet : repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal.

Travaux en cours à l'église : Alain MAUPEU fait le point.

Des peintures ont été détectées par les maçons. Un devis a été demandé à une entreprise spécialisée pour une étude de l'étendue et de l'intérêt de ces peintures. Ce devis est accepté par le Conseil.

Un devis a été demandé également pour l'application d'un badigeon sur la voûte (plus une fissure à réparer). Le devis est également accepté par le Conseil.

Un complément de subvention peut être demandé à la Communauté de Communes pour ces travaux supplémentaires.

La porte d'entrée a été sablée, les gonds sont à remplacer.

Le fourreau électrique Enedis ne peut pas être camouflé, Enedis a décidé qu'il serait posé à l'extérieur.

Le confessionnal sera finalement déplacé pour laisser la place de poser le tableau électrique.

Traitement des bancs : étudier la possibilité de les tremper dans une cuve.

Point sur l'avancement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal :

Le maire explique la démarche de répartition des surfaces foncières à urbaniser qui seront à fixer dans le PLUi. L'objectif serait de ramener les zones constructibles à 75 ou 80 ha au niveau communautaire (actuellement 26 ha sur La Marolle).

Un travail est effectué avec le bureau d'étude (SIAM) pour une réduction des surfaces constructibles par rapport à leur étendue actuelle, et pour justifier des choix effectués dans le projet de PLUi. Cette réflexion est menée dans chaque commune de la Communauté.

Le périmètre de sécurité du Centre National de Production d'Electricité de Saint-Laurent-des-Eaux a été augmenté de 10 à 20 km. Une toute petite partie de la commune se situe dans ce périmètre. La sécurité Civile demande l'avis du Maire pour intégrer ou non cette partie, voire la commune toute entière. Après discussion sur les implications et la portée de cette intégration, le Conseil ne pense pas utile de le faire.

Projet de numérotage :

Le maire a rencontré les conseillers commerciaux de La Poste qui ont présenté leur proposition pour la réalisation d'un audit d'une part et de la procédure d'enregistrement d'autre part. Le devis approximatif évoqué (environ 5000 € TTC) semble cohérent avec le travail à effectuer. Cependant ce coût reste prohibitif pour les finances de la commune, étant donné que ce travail peut en outre être réalisé en interne, en y passant le temps nécessaire.

QUESTIONS DIVERSES :

- Une demande du Conseil Départemental a été reçue en mairie pour un projet de restriction de la circulation des poids-lourds sur les routes départementales 88 et 18, et par extension, 22 et 104.
De l'avis général, il est à craindre que cela risquerait d'entraîner une baisse du niveau d'entretien de ces routes par le Conseil Départemental. La commune de Montreux, qui se retrouverait enclavée dans cette restriction, a déjà émis un avis défavorable. Le Conseil émet également un avis défavorable.
- Pour information : la cantinière, Mme Le Thuaut, va accueillir une stagiaire en cuisine du 18 au 22 juin, cette élève domiciliée à La Marolle n'ayant pas encore 14 ans et ne pouvant effectuer son stage que dans un service public.
- Une enquête publique va être menée à compter du 25 juin sur le projet d'épandage de la future usine de méthanisation implantée à Lamotte-Beuvron.
Le dossier sera consultable en mairie avec le registre d'enquête publique.
- Le concours des Maisons fleuries sera reconduit cette année, avec une visite du village dans l'été.
- Un jeune de la commune s'est porté candidat pour remplacer l'agent d'entretien pendant ses congés d'été.
- Le Maire a été convié par les services du Conseil Départemental à une rencontre au sujet de la suite à donner au problème des eaux de ruissellement dans les fossés de la route d'Yvoy.
- Suite à différentes interpellations, nous espérons que les deux chiens qui divaguaient régulièrement sont enfin confinés par leur propriétaire sur son terrain.

SEANCE LEVEE A 22 h 00

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

Séverine CRESPEAU	Eric FASSOT	Rachel GRIVEAU	Stéphan JONETTE
			
Aurélie JOUSSET	Jean-Louis LANSIER	Olivier MARDESSON	Alain MAUPEU
			
Evelyne ROBERT	Alix THILLIER		